

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 27 Mai 2020**

Date de convocation : 18 Mai 2020

**Présents :** Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Christian ALBERTIN, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Benjamin CHABERT, David GRAND, Guillaume CROIZAT, Laure ALBERTIN, Marie-Sophie BARBIER, Mickaël GRAS, Nathalie DECTOT, Régis LACROIX, Valérie DROUVIN, Vincent CAILLAT

**Maire sortant :** Jean CARTIER

**En tant qu'Asseseurs :** Marc ARGOUD, Marie-Agnès LAURENT,

**1. Elections du Maire, fixation du nombre d'adjoint dans le commune, élection des adjoints :**

La séance ouverte sous la présidence de M. René BAYLE, membre le plus âgé du conseil municipal. Après avoir donné lecture des articles L.2121-7, L 2122-8, L2121-15, L2121-17, L2122-4 ; L2122-7 et L2122-17 du Code Général des collectivités territoriales, a invité le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

**ELECTION DU MAIRE**

Chaque conseiller municipal à l'appel de son nom, a remis fermé au président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant ;

1 nombre de bulletins dans l'urne	: 15
2 bulletins à déduire (blanc) :	: 1
3 reste en suffrages exprimés	: 14

a obtenu : M. Didier CORVEY-BIRON, quatorze voix (14)

M. CORVEY-BIRON Didier ayant obtenu la majorité absolue des voix a été proclamé MAIRE et a été immédiatement installé.

**DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée un vote pour déterminer le nombre d'adjoints.  
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer le nombre d'adjoints à TROIS

**ELECTION DES ADJOINTS**

Il est procédé ensuite dans les mêmes formes (scrutin secret et majorité absolue des suffrages) à l'élection des ADJOINTS :

Ont été élus au premier tour de scrutin :

1er Adjoint : Mme BERECHÉ Annie

2ème Adjoint : M. ALBERTIN Christian

3ème Adjoint : M. MANDIER Jean-Noël

Ayant obtenu la majorité des suffrages, ils ont été proclamés ADJOINTS et ont été immédiatement installés.

Séance levée à 19 h 25